

Celui de la rue de la Vieille Usine est totalement posé.

Le tuyau de refoulement qui amènera les eaux usées depuis la rue Léon Chausson jusqu'à la rue de la Vieille Usine a été posé sous le pont de chemin de fer ainsi qu'une gaine en prévision d'un enfouissement des réseaux secs. Les eaux usées rejoindront gravitairement le poste de refoulement de la Petite Livière depuis la rue de la Vieille Usine.

Une réunion a eu lieu à la salle des fêtes pour les habitants de la rue Léon Chausson pour information et explications sur la mise en œuvre des déconnexions de fosses septiques et de séparation des branchements eaux pluviales, eaux usées.

Rue des Marais

Les travaux d'assainissement (collecteur et déversoir d'orage) ont commencé et dureront jusqu'au 20 décembre (tranchée refermée) puis reprise des travaux au 20 janvier. Selon l'endroit, les accès se feront soit par la rue des Marais, soit par la rue de la Souche, notamment pour se rendre ou revenir de l'école maternelle. Des panneaux de déviation seront installés. L'accès aux propriétés sera assuré sans souci.

▪ AMENAGEMENTS RUE DU FAUBOURG

Les travaux d'aménagement de la placette au bout de la rue du Faubourg ont débuté plus tôt que prévu. La surface gravillonnée disparaîtra pour un enrobé. Plus de nuisances dues à la poussière par temps sec pour les riverains et un embellissement du lieu.

▪ AMENAGEMENTS RUE DE LA PETITE LIVIERE

Pour faire suite aux travaux précédents, une partie de la pelouse au bas de la rue de la Petite Livière à la jonction avec la rue de l'Angonne, va disparaître pour augmenter la surface du virage. Une

nouvelle signalétique sera installée au niveau des espaces verts afin de sécuriser l'endroit et instaurer un sens unique. Un second passage surélevé sera posé vers le milieu de la partie supérieure de la rue afin d'inciter quelques automobilistes à ralentir.

Cette rue est mise en zone limitée à 30 km/h. La mairie a répondu à l'inquiétude des parents qui craignent les excès de vitesse et les risques d'accidents pour leurs enfants. C'est une préoccupation majeure.

Le mauvais comportement de certains usagers qui ne respectent pas les limitations de vitesse et contre lesquels il nous faut prendre des mesures pour la sécurité des autres coûte cher à la collectivité.

▪ RUE DES JARDINS

Une haie a été plantée dans le bas des parcelles centrales du lotissement des Jardins afin de mieux pouvoir les commercialiser. Leur entretien sera à la charge des acquéreurs.

▪ VITRAUX DE L'ÉGLISE ET DE LA CHAPELLE DE MASSEY

La personne s'occupant de l'église avait signalé des infiltrations d'eau sous un vitrail et des pièces de verre coloré fendues. Constatations faites ainsi que des faiblesses présentées par certaines pièces métalliques qui donnent la rigidité aux vitraux, un artisan agréé par les Bâtiments de France est venu sur site faire un état des lieux et donner les préconisations de réparation et de consolidation. Quatre travées sont concernées.

Une visite à la chapelle de Massey a également montré des pièces de verre fêlées parfois dues à des impacts de plombs de carabine. Quatre vitraux sont endommagés.

Les travaux de nettoyage et restauration ont commencé sur place lorsque cela était possible ou en atelier pour les pièces à reproduire.

AUTRES TRAVAUX A VENIR PROCHAINEMENT

▪ PARKING SUPPLEMENTAIRE RUE DE LA TRACE

Un nouveau parking va être créé au bout de la Rue de la Trace pour les usagers de l'école maternelle entre la chaussée actuelle et les jardins. Il n'y aura plus d'excuses pour stationner dans les zones interdites créées pour permettre la manœuvre du bus scolaire en toute sécurité.

▪ LUMINAIRES RUE DE LA SOUCHE ET RUE DES MARAIS

Les mâts et luminaires de type boules seront remplacés dans ces rues par du matériel semblable à celui de la rue de la Trace et la rue des Jardins : poteaux rouges et luminaires à leds programmables pour des économies d'énergie.

▪ RENOVATION DE LA SALLE DES FETES

Les travaux débutent le 9 décembre et devraient être terminés pour la mi-janvier. Remplacement des dalles de plafond et des luminaires, reprise de tous les murs, nouvelle scène. Des subventions ont été sollicitées et obtenues pour la plupart des travaux.

NOUVELLE AIRE DE JEUX

Une nouvelle aire de jeux a été mise en place dans le parc de la mairie pour répondre aux normes de sécurité : une structure multi-jeux avec cabane, toboggan, mur d'escalade, ... jeux sur ressort, balançoire à bascule. Les enfants ont très vite pris possession des lieux.



Pagny sur Meuse – Novembre 2013 –

Echos municipaux

LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

• BAS DES RUES

Les gaines pour l'enfouissement des réseaux secs ont été posées. Les câbles de la basse tension ont été enfouis. Ceux de l'éclairage public viendront plus tard. La tranchée d'enfouissement est comblée. Une niveleuse a réglé le fond de chaussée. Il faudra aussi trois jours pour surélever les tampons de manière à les mettre à niveau avec la pose de l'enrobé avant le 6 décembre. Remise de terre de chaque côté de la chaussée de 4 m de large.

Mise en fonctionnement du poste de refoulement de la rue du Faubourg. Destruction de l'ancien poste de refoulement en bas de la rue du moulin. Le nouveau poste de refoulement sera alors pleinement fonctionnel.

Et réception des travaux le 9 décembre si tout va bien selon la formule consacrée pour rendre le Bas des Rues et les rues perpendiculaires à la circulation normale. Enfin !

Il restera néanmoins à monter les nouveaux luminaires commandés il y a plusieurs semaines mais toujours pas arrivés et à déposer les anciens poteaux béton, support des lignes électriques et de l'éclairage public.

▪ ASSAINISSEMENT : DERNIERE PHASE

Rue Léon Chausson et rue de la Vieille Usine

Le collecteur central a été posé à 90 % rue Léon Chausson malgré le pompage d'eau présente dans la tranchée.